



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère

**Culture
Communication**

Modalités du nouveau dispositif d'évaluation 2016-2018

Février 2016

Cadre de l'évaluation

- Articles 2 et 9
- Calendrier :
 - Définition des modalités en octobre 2015
 - Elaboration des objectifs et des indicateurs-cibles de novembre 2015 à février 2016
 - Réalisation de l'évaluation en juin 2018
- Une évaluation sur pièces (formulaire)
- Dialogue SLL-DRAC et DRAC-BMC

Un formulaire simplifié

- Formulaire simplifié, plus qualitatif
- 3 parties :
 - le PSC (juin 2018) ;
 - Objectifs et indicateurs (1^{er} janvier 2016) ;
 - un Bilan final (juin 2018)

Partie A – Projet scientifique et culturel de la bibliothèque territoriale (à remplir lors de l'évaluation finale en juin 2018 – 2 pages maximum) sous format papier

Partie B – Objectifs – Indicateurs – sous format numérique

Intitulé des objectifs	Description des objectifs	
Objectif n° 1 : à compléter (exemple : conservation du patrimoine)	(exemple : signature effective de la charte de la conservation)	
Objectif n° 2		
Objectif n° 3		
Objectif n° 4		
Objectif n° 5		
Objectif n° 6		

Indicateurs	Valeur cible prévue au 30 juin 2018	Valeur cible réalisée au 30 juin 2018	Observation
1) Nombre de documents patrimoniaux décrits (catalogués ou rétroconvertis)			
2) Nombre de notices versées au Catalogue collectif de France			
3) Vote de la charte de la conservation en bibliothèque par l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale (Oui / Non).			► La collectivité fournit en complément un bilan qualitatif et quantitatif des actions menées pour la mise en œuvre de la charte.
4) Nombre de vues numérisées et mises en ligne			
5) Nombre de ressources numériques acquises en ligne			
6) Nombre de consultations des ressources numériques acquises			
7) Nombre de journées d'expertise consacrées à des questions de coopération			► La collectivité fournit une liste de ces journées.
Indicateur facultatif n° 1 (à définir)			
Indicateur facultatif n° 2 (à définir)			
Indicateur facultatif n° 3 (à définir)			

Partie C – Bilan des actions menées sur la période 2016-2018 (éléments qualitatifs) (à remplir lors de l'évaluation finale au 30 juin 2018) 2 pages maximum.

Le Projet scientifique et culturel

- Objectifs de la collectivité territoriale pour sa bibliothèque publique
- Différents intitulés ou niveaux de formalisation
- Préciser le contexte
- Articuler les objectifs de la mise à disposition avec les objectifs généraux de la bibliothèque
- Evolutions possibles (nouvelles versions, avenants, ...)
- Résumé de 2 pages + documents originaux

Objectifs et indicateurs

- Rapport avec les 4 missions de la mise à disposition (article 2 des conventions)
- Cibles chiffrées au 30 juin 2018
- Permettre un bilan national
- 7 indicateurs obligatoires + 0 à 3 indicateurs facultatifs
 - Nombre de documents catalogués ou rétroconvertis
 - Nombre de notices versées au Catalogue collectif de France
 - Vote et application de la Charte de la conservation
 - Nombre de vues numérisées et mise en ligne
 - Nombre de ressources numériques acquises
 - Nombre de consultations des ressources numériques acquises
 - Nombre de journées d'expertise consacrées à des questions de coopération

Le bilan qualitatif

- Forme libre
- Met en perspective l'action du conservateur d'Etat
- PSC / Objectifs et indicateurs
- Avis de la collectivité, de la DRAC (et de l'IGB ?)